



# SAHARA INFO

Bulletin de l'Association des Amis de la  
République Arabe Saharaouie Démocratique  
B.P. 236 - 75264 PARIS CEDEX 06  
C.C.P. : 19303 94 K PARIS

N° 59

JANVIER  
1982

PRIX : 6 F

Commission paritaire n° 58229

## MENSUEL D'INFORMATION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

### Victoires pour le peuple sahraoui :

- **OUVERTURE D'UNE REPRÉSENTATION DU FRONT POLISARIO A PARIS**
- **JUMELAGE ENTRE LE MANS ET HAOUZA**



غيتة في المغرب المتبادل والتأخر والتضامن بين مدينتنا حوزة في الجمهورية العربية الصحراوية الديمقراطية ومدينة لوتون في المملكة المتحدة ووضع أممنا المتعاون الوثائق بينهما في المستقبل، فإن السيد عبد القادر الطالب هو عضو المكتب السياسي للجنة التنفيذية للفرع السابق الحوزة، وواحد من أهداف ولاية أحرارنا والسيد توتو جازي، هدية مدينة لوتون في وقتنا المتواضعا هذا بأمر منا هبة المدينة المحترمة.

إننا نرحب بالتضامن هذه تأتي اليوم للتأخر على حافة مدينة حوزة في الاستقلال والعودة إلى تراثنا الوطني. كما أن هذا الحدث يهبط في مستقبلنا علاقات التعاون الوثيقة في مختلف المجالات بيننا وبين لوتون، وحوزة. ومن خلال التضامن بين المدينتين، فإننا نقدر الأحداث بخصوص الصداقة التي بين الشعبين الصحراوي والفرنسي، ويعتقد حسانة هذا الأخير كتحقيق التمسك بالحرية، بقيادة الجبهة الشعبية لتحرير الساقية الحمراء وواحد من أهدافنا من أجل انتزاع حرة في تقرير المصير والاستقلال.

وإذا كان سكان لوتون وحوزة يعيشون في أراضي متباينة، ولتجاربنا وتقاليد متباينة، وثقافة مختلفة، فإن اللقاء بيننا حضارتيهما يسعون في قيادة ثقافية وأخيرة على حد سواء المدينة.

إن المدينتين تتقدمان إذا، منذ الآن، علاقات الصداقة والتعاون بين المواطنين الناجمة عنها:

- تبادل وفود طلابية، ورجال الأعمال، ورجال الفنون والآداب، والسياحة والتربية والرياضة.

- تبادل المراسلات بين التلاميذ والطلبة، وتفسير اللقاءات بين شباب لوتون وحوزة.

- تبادل المعلومات حول الحياة في المدينتين وسكانها وحول أنشطة البلديات، وذلك من أجل الإطلاع المتبادل على تطورات الاقتصاد المحلي، والتعبئة والصحة والتضامن الاجتماعي والثقافة والرياضة وحياة المدينة، وعلى الخصوص على ما يتعلق بالمواطنة.

إننا نطمح في حوزة وبلدية لوتون بتجهيزنا بالأساسيات على تحقيقنا بتضامن والتعاون بين المدينتين الاقتصادية والاجتماعية، وهي أساسيات التعليم والتربية ذات الطابع الإنساني والثقافي، وذلك بإحداث لجنة التضامن.

إن التضامن المتبادل والتعاون والصداقة بيننا وبين المدينتين ذوي نفس العيش المشترك، مساهمة في خلق جو من التعاون والحرية، لتشييد العالم الذي نطمح إليه، عالم العدل والسلام لجميع الأجيال الناشئة.

Déjà nous assurer la connaissance réciproque, la compréhension et la solidarité entre les villes, et de promouvoir la coopération amicale de l'avenir, entre Haouza et Le Mans, et de Le Mans en France.

Monsieur Abdalqader, Chef de la Délégation de S'opara et Monsieur Robert Jarry, Maire du Mans, signent le présent accord de jumelage au nom de leurs populations respectives.

Aujourd'hui jumelage, solidarité pour affirmer le droit à l'indépendance et au retour sur sa terre natale, de la population d'Haouza, se jumelage prépare pour demain l'établissement de relations étroites de coopération dans tous les domaines entre Le Mans et Haouza. Le jumelage scelle à travers la solidarité entre les villes, l'amitié entre les peuples sahraoui et français et consacre le soutien de ce dernier à la lutte du Peuple Saharaoui sous la conduite du Front Polisario pour son droit à l'auto-détermination et à l'indépendance.

Les habitants du Mans et d'Haouza vivent sur des terres différentes, que de traditions et coutumes différentes, des cultures différentes: la rencontre de leurs deux civilisations apportera aux uns et aux autres un enrichissement certain.

Les deux villes comprennent donc ces liens d'amitié et de coopération par tous les moyens dont elles disposent, désormais, dans la mesure du possible:

- échange de délégations de représentants des villes, de spécialistes de divers domaines de la vie urbaine, d'hommes de science et de technique, de arts et de lettres, de collectifs d'artistes, de groupes de touristes, de jeunes, de sportifs.

- échange de correspondance entre groupes d'écoliers, d'étudiants, rencontres de jeunes du Mans et d'Haouza.

- échange d'informations sur la vie des cités et de leur population, sur l'activité des municipalités, ceci en vue de prendre réciproquement connaissance du développement de l'économie municipale, de l'instruction, de la santé publique, de la sécurité sociale, de la culture des sports, de la protection de l'environnement et en général tout ce qui concerne les citoyens et les collectivités.

Le Conseil de la Daira et la Municipalité du Mans par l'intermédiaire de son Comité de jumelage prêteront leur concours à la réalisation de contacts et de coopération entre les organisations sociales et économiques, les établissements d'enseignement, les organisations à caractère artistique et culturel.

La connaissance mutuelle, la compréhension et l'amitié entre les deux populations au mode de vie différent contribueront à créer pour les deux cités nouvelles un climat de tolérance nécessaire à l'édification d'un monde de justice et de paix auquel nous aspirons.

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

Actes de jumelage signés entre les villes de Le Mans et Haouza

# Qui est derrière Sahara Info ?

Des amis sahraouis appartenant à toutes les sensibilités politiques, syndicales et philosophiques.

**Présidence de l'Association :** Alain Benlezar, Edmond Boiché, Denise Duboscq, Maxime Kalinsky, Victor Leduc, François Loncle, Marcel Omet, Bernard Parmantier, Chantal Perez.

**Secrétaire général :** Thomas Jallaud.

**Comité de rédaction :** Grégoire Carrat, Denise Duboscq, Edouard Roland, Philippe Riché.

**Collaborateurs :** Maurice Barbier, Jean Copans, Constant Hamès, Raymond Josse, Edmond Jouve, Raoul Weexsten, (liste non close).

## Sommaire

Editorial .....	2
Jack Ralite, solidaire des malades sahraouis	
Communiqué du F.P. ....	3
Interview de J.M.G. Le Clério .....	4
<b>Dossier Jumelage</b>	
<b>Le Mans-Haouza</b> .....	5 à 8
Nouvelles de l'Association .....	9
7 <sup>ème</sup> Conférence européenne de soutien au peuple sahraoui .....	10
Résolution adoptée par l'ONU .....	11
Le Mois au Sahara .....	12
Bulletin d'adhésion .....	12

Ce numéro a été tiré à 5 000 exemplaires.  
Le numéro précédent a été diffusé à 2 800 exemplaires.

## EDITORIAL

Enfin ! Une représentation officielle du Front Polisario va pouvoir être ouverte à Paris. Une victoire pour le peuple sahraoui. Une victoire aussi pour tous les amis de la R.A.S.D. qui depuis 1976 mènent ce combat en collaboration avec les forces politiques qui aujourd'hui gouvernent la France.

Annoncé par une Conférence de Presse donnée le 2 février 1982 par Fadel Ismail, Représentant du Front Polisario en Europe, cet événement revêt une importante signification. D'une part, il concrétise la reconnaissance du Front Polisario par le gouvernement français ; en effet, cet événement fait suite à plusieurs rencontres, depuis le 10 mai 1981, entre hauts responsables sahraouis et hauts fonctionnaires français. D'autre part, il confirme les différentes déclarations du gouvernement français concernant la légitimité de la lutte du peuple sahraoui pour faire appliquer son droit à l'autodétermination. Enfin, l'ouverture de cette Représentation signifie que la France a fait un pas de plus vers une véritable politique de neutralité dans ce conflit. Certes, il reste encore de nombreuses mesures à prendre avant que cette neutralité soit effective. En particulier, le maintien au Maroc de 250 coopérants militaires français qui forment, entre autres tâches, les pilotes marocains des *Mirages* qui bombardent les unités de l'Armée de Libération Populaire Sahraouie, nous semble contradictoire avec la volonté de mise en œuvre de rapports équilibrés entre la France et les États de cette région.

Tout le monde aura noté que l'annonce de l'ouverture de cette représentation du Front Polisario survient après le premier voyage officiel du Roi du Maroc en France, depuis la victoire de la gauche.

Quels étaient les objectifs poursuivis par cette « visite de travail » ? Sans aucun doute parler avec François Mitterrand, parmi les sujets les plus importants, du Sahara Occidental. A l'heure où nous mettons sous presse, nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour pouvoir analyser les résultats de cette visite. Nous remarquons simplement qu'elle s'est déroulée dix jours avant la tenue de la 3<sup>e</sup> réunion du Comité de mise en œuvre de l'O.U.A., qui doit précisément travailler à l'application de la résolution adoptée par le dernier sommet de l'O.U.A. concernant l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Nous espérons, ainsi que nous avons eu l'occasion de le dire à l'Élysée, que le Président François Mitterrand se sera fait l'écho auprès du roi du Maroc des préoccupations de l'opinion publique française devant la non-application par le gouvernement marocain de cette résolution.

En effet, l'aspect le plus inquiétant dans la démarche du Roi du Maroc, est son refus d'appliquer la résolution de l'O.U.A., et de poursuivre son occupation militaire d'une partie du territoire sahraoui, ceci avec le soutien croissant de Washington.

C'est pourquoi l'ouverture d'une représentation du Front Polisario à Paris, faisant suite au jumelage entre les villes du Mans et de Haouza, n'en prend que plus d'importance. La France, si elle le veut, peut encore faire plus, afin que soient reconnus les droits légitimes du peuple sahraoui, et ainsi contribuer à éviter une internationalisation du conflit, internationalisation qui n'est de l'intérêt d'aucun peuple. Bien évidemment, et nous en sommes conscients, la France ne peut pas tout. L'essentiel de la décision appartient en fin de compte au gouvernement marocain, et au peuple marocain. Ce sont eux, ou l'un d'entre eux, qui décidera. Mais la France doit faire entendre sa voix.

Pour notre Association, dans la période à venir, les tâches de Solidarité vont être de plus en plus importantes. L'heure est donc à une mobilisation *active*, afin d'organiser et participer à des actes concrets de solidarité avec une lutte qui nous concerne, et ainsi obtenir du gouvernement français qu'il approfondisse le processus de reconnaissance du Front Polisario, et de la R.A.S.D.

# Jack Ralite, ministre de la Santé, solidaire des malades sahraouis.

Le ministre français de la Santé, Jack Ralite, vient de prendre une importante initiative, en décidant de faire hospitaliser, les frais étant pris en charge par le ministère, dix malades sahraouis.

Depuis deux mois, ces malades peuvent donc venir en France et recevoir les soins de santé, dans les services compétents, que nécessite leur état.

Le dernier en date, Fadel Moyan, instituteur sahraoui, souffrant de graves troubles, a pu ainsi être hospitalisé en urgence ce mois-ci, grâce à la diligence du ministère de la Santé, et tout particulièrement de Jacques Blache, chargé par le ministre de suivre ce dossier.

L'association renouvelle ici ses remerciements pour cet acte tout à la fois humanitaire et de solidarité qui

s'inscrit dans le droit fil des relations devant être instaurées entre les autorités sahraouie et française pour promouvoir la future coopération franco-sahraouie.

L'Association est persuadée que de nombreux autres malades sahraouis pourront être accueillis dans les mois qui viennent, car grands sont les besoins.

T.J.

## COMMUNIQUE DU BUREAU POLITIQUE DU FRONT POLISARIO

Le Bureau Politique du Front Polisario s'est réuni du 3 au 4 janvier 1982 sous la présidence du frère Mohamed Abdelaziz, Secrétaire général du Front Polisario et Président du conseil du commandement de la révolution de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Il s'est penché longuement sur la situation nouvelle créée par l'intervention américaine dans un conflit de décolonisation et les préjudices gravissimes qui en résultent pour la région du Nord-Ouest africain et l'ensemble de ses peuples.

Le Bureau Politique a enregistré avec satisfaction les victoires remportées par le peuple sahraoui tant aux plans militaire que politique et diplomatique durant l'année écoulée :

— Sur le plan militaire, les territoires libérés de la République Arabe Sahraouie Démocratique se sont étendus et consolidés au détriment des derniers réduits encore sous occupation... La libération de Guelta Zemmour et de Bir N'Zarane, outre qu'elle confirme cette réalité, est la preuve éclatante de la détermination de la vaillante Armée de Libération Populaire Sahraouie (ALPS) de mener le processus libérateur à son terme : bouter de la totalité des territoires de la RASD les forces de l'agression marocaine chancelantes.

Aujourd'hui, l'ALPS impose aux forces ennemies de se retrancher dans une aire géographique rétrécie, indéfendable d'où elles seront inévitablement chassées.

— Sur le plan politique, l'édification de structures solides et des Institutions de la République a été suivie, permettant à celle-ci de remplir pleinement le rôle dans les domaines de la santé, l'éducation, etc. ce qui constitue un véritable motif de fierté pour notre peuple et conforte sa volonté.

Le Bureau Politique salue le courage et l'abnégation dont font montre les populations dans les zones occupées par leur action de résistance malgré la barbarie de l'oppression. Elles scellent ainsi leur détermination à celle de leur peuple pour précipiter la victoire finale.

— Sur le plan diplomatique, le Bureau Politique se félicite des succès que traduit l'audience internationale dont jouit la lutte du peuple sahraoui. La reconnaissance de la RASD par plus de cinquante Etats, le soutien à notre cause réaffirmé par les Organisations internationales, témoignent de l'isolement du Maroc et de l'échec cuisant subi par sa politique expansionniste en dépit des manœuvres américaines.

En effet, par leur intervention directe aux côtés de l'agresseur marocain, les USA marquent leur hostilité ouverte à l'égard du Front Polisario et de la juste cause du peuple sahraoui. C'est ce que confirme la politique belliciste de l'administration américaine caractérisée par l'escalade et le ravivement de la tension partout dans le monde. Ils ont recours en cela à tous les moyens, alimentaires, institutions financières, armements et autres contre les Mouvements de Libération Nationale dans le monde arabe, en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

Cela est encore plus visible dans le Maghreb arabe et la région Nord-Ouest africaine où ils entendent entretenir le conflit du Sahara

Occidental pour porter des coups aux peuples et asseoir leur politique d'axe et de bases militaires. Il s'agit de consacrer le régime expansionniste marocain dans sa vocation de base d'agression avancée.

Le Bureau Politique salue la Révolution du Million et demi de Martyrs et sa Direction politique. Il apprécie très hautement les décisions de la 6<sup>e</sup> session du Comité central du Parti F.L.N. réaffirmant la solidarité indéfectible de l'Algérie avec la lutte du peuple sahraoui.

Il salue la Jamahyria Arabe Lybienne Populaire Socialiste et sa Direction pour son appui à la cause du peuple sahraoui en dépit des menaces, des pressions et des provocations américaines. Il salue la Mauritanie pour ses positions fermes malgré les manœuvres que tramet contre elle la réaction et l'impérialisme. Il réitère sa solidarité avec la République Arabe de Syrie, s'oppose vigoureusement à l'annexion sioniste du Golan, proclame sa solidarité avec l'O.L.P. et salue la résistance des masses palestiniennes dans les territoires occupés.

Il se prononce résolument pour l'arrêt de la guerre fratricide entre l'Irak et l'Iran appuie la solution du conflit sur la base des accords signés entre les deux pays en 1975 à Alger. Ce qui permettra d'épargner des potentialités immenses au profit des combats arabomusulmans face au défi de l'agression impérialiste. Le Bureau Politique réitère sa solidarité avec la SWAPO de la Namibie, l'A.N.C. de l'Afrique du Sud et les pays de la première ligne.

Le Bureau Politique prend note de la position de la France exprimée dans le message adressé récemment au frère Mohamed Abdelaziz par la Présidence de la République française et la disponibilité de la France à l'ouverture d'un bureau du Front Polisario à Paris.

Ceci ne peut que développer les relations franco-sahraouies et permettre l'avènement d'une coopération prometteuse à l'avenir.

Il se félicite par ailleurs de l'accès des forces de progrès au pouvoir en Grèce.

Le Bureau Politique apprécie la position de soutien à notre peuple des pays socialistes, et à leur tête l'U.R.S.S., exprimée lors de la 36<sup>e</sup> session de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies (ONU).

Le Bureau Politique, tout en proclamant son attachement à une solution pacifique au problème de décolonisation de son pays par la voie des négociations politiques sur la base des décisions et résolutions de l'OUA et de l'ONU, réitère la détermination de notre peuple à poursuivre la lutte jusqu'à la libération totale de notre patrie.

Si les négociations directes entre les deux belligérants, le Front Polisario et le Maroc, sont le moyen d'aboutir à un cessez-le-feu, le retrait des troupes d'invasion demeure la voie la plus appropriée de garantir la régularité du processus de l'autodétermination et de l'expression libre de notre peuple.

« La lutte continue pour imposer l'indépendance nationale et la paix »

Hauza, le 5 janvier 1982

# Interview de J.M.G. Le Clézio à propos de son livre *Désert*

Le peuple sahraoui a derrière lui un long passé pour la liberté et la défense de son désert. Si les Sahraouis n'ont pas tout l'espace, la lumière et le sable du désert pour se mouvoir, alors, ils partent au combat. Et il en va des Sahraouis comme des autres peuples : c'est lorsque le danger menace que se lève l'un d'eux pour les guider. Ma el Aïnine qu'on appelait *l'eau des yeux* est une de ces hautes figures récentes de résistance aux étrangers du désert venus au début du siècle essayer de conquérir le Sahara. J.M.G. Le Clézio évoque cette personnalité en symbiose avec le désert de la Saguiet el Hamra lors de la remontée vers le Nord des hommes bleus, les guerriers du Rio de Oro. Même chassés du Sud et trahis au Nord, le sang des hommes bleus va survivre ici en la personne de Lalla qui communique à chaque instant avec son passé. Lalla perpétue sa soif des espaces du Sud et à travers son errance dans les quartiers misérables de Marseille elle porte toujours en elle quelque chose de la nature des légendes et de la lumière saharienne.

**SAHARA-INFO :** Par quelles routes avez-vous découvert les terres de Smara, la ville sainte de la Saguiet el Hamra ?

**LE CLEZIO :** Au hasard des lectures (à la bibliothèque du Centre d'Etudes Africaines par exemple) j'ai découvert peu à peu la figure de Ma el Aïnine, et j'ai d'abord été intrigué, puis ému et fasciné par le pouvoir de cet homme décidé à lutter à la fois contre l'envahisseur français au Sahara et contre la corruption du pouvoir du Maghzen au nord du Maroc. Fasciné, aussi, et ému par la force du peuple de la Saguiet el Hamra, par son mysticisme, son rôle dans la foi populaire — je pense par exemple à la présence de Sidi Ahmed Laaroussi, qui lui aussi fut trahi par le pouvoir du nord et trouva l'illumination et la sainteté dans la vallée.

**S.I. :** Quelle valeur attribuez-vous à ce pays, ses mœurs, ses traditions, son histoire ?

**L.C. :** Il me semble qu'il y a quelque chose d'exemplaire dans ce pays, dans le défi qu'il porte aux hommes, dans la nécessité qu'il leur demande, afin qu'ils sachent se surpasser. Aujourd'hui, encore, il me semble qu'il y a dans sa lutte un défi contre le monde environnant, particulièrement dans le fait que ce terri-

toire, différent du nord du Maghreb par sa tradition, son histoire, sa culture, cherche à exister en dehors des accords et des marchandages des « grands » — mais ce défi a commencé justement avec Ma el Aïnine.

**S.I. :** La défaite des armées de Cheikh Ma el Aïmine — et celle de la chérifa — sont-elles inéluctables ?

**L.C. :** Non, au contraire.

**S.I. :** Pour nous, gens d'Europe et des villes, quel enjeu s'est joué sous Marrakech ? Et dans le sort de la Chérifa ? Quelles réflexions vous inspirent la lutte du peuple sahraoui ?

**L.C. :** Le sort de ce territoire, et de son peuple, me semble très important pour les Européens, parce qu'il est l'expression de l'abolition des erreurs et particulièrement de l'odieux traité de 1901 qui, jusqu'à aujourd'hui, a partagé l'Afrique islamique.

**S.I. :** Pourquoi avoir choisi le titre « Désert » pour cette ardente histoire de vie, d'amour, de sang et de mort ?

**L.C. :** Parce que c'est le lieu où a vécu, où vit encore le peuple libre. Désert est un peu pour moi l'évocation de cette liberté.

## EXTRAIT

*Alors ils sont venus de plus en plus nombreux dans la vallée de la Saguiet el-Hamra. Ils arrivaient du sud, certains avec leurs chameaux et leurs chevaux, mais la plupart à pied, parce que les bêtes mouraient de soif et de maladie sur le chemin. Chaque jour, autour du rempart de boue de Smara, le jeune garçon voyait les nouveaux campements. Les tentes de laine brune ajoutaient de nouveaux cercles autour des murs de la ville. Chaque soir, à la tombée de la nuit, Nour regardait les voyageurs qui arrivaient dans des nuages de poussière. Jamais il n'avait vu tant d'hommes. C'était un brouhaha continu de voix d'hommes et de femmes, de cris aigus d'enfants, de pleurs, mêlés aux appels des chèvres et des brebis, aux fracas des attelages, aux grommellements des chameaux. Une odeur étrange que Nour ne connaissait pas bien montait du sable et venait par bouffées dans le vent du soir ; c'était une odeur puissante, âcre et douce à la fois, celle de la peau humaine, de la respiration, de la sueur. Les feux de charbon de bois, de brindilles et de bouse s'allumaient dans la pénombre. La fumée des braseros s'élevait au-dessus des tentes. Nour entendait les mélodies douces des femmes qui endorment leurs bébés.*

*La plupart de ceux arrivaient maintenant étaient des vieux, des femmes et des enfants, fatigués par les marches forcées à travers le désert, les vêtements déchirés, les pieds nus ou entourés de chiffons. Les visages étaient noirs, brûlés par la lumière, les yeux pareils à des morceaux de charbon. Les jeunes enfants allaient nus, leurs jambes marquées de plaies, leurs ventres dilatés par la faim et la soif.*

*Désert, Ed. Gallimard.*

# LE MANS-HAOUZA

Le 10 janvier 1982, restera pour le comité de la Sarthe une date importante : c'est en effet ce jour que s'est mis en place le jumelage entre Le Mans et Haouza, ville du Sahara occidental.

Ce jumelage va désormais permettre d'élargir la connaissance, le courant de sympathie et de solidarité avec le peuple sahraoui.

Comme le maire du Mans l'a souligné, au cours du repas organisé par le comité de jumelage, la lutte anti-coloniale est ancienne dans la Sarthe et s'est enrichie au cours de ces cinq dernières années d'un soutien régulier à la lutte du peuple sahraoui.

Le séjour de 20 enfants l'an dernier, à l'initiative locale du comité, initiative soutenue par des collectivités locales, des organisations syndicales, politiques, humanitaires et des militants anti-impérialistes, a contribué à amplifier le courant de sympathie et de solidarité dans le département.

En témoignage, le succès du meeting organisé par le comité à l'occasion du passage, en 1981, d'une délégation de femmes sahraouies. Etaient particulièrement nombreux, Algériens et Tunisiens, venus apporter leur soutien à un peuple frère en lutte. Bien représentées aussi, les différentes composantes de la gauche et de l'extrême-gauche sarthoise.

Les initiatives du comité de la Sarthe ont rencontré depuis 1980 un écho favorable auprès de l'équipe municipale du Mans, qui s'exprime aujourd'hui par

la décision, tout à fait exemplaire, de se jumeler avec une ville du Sahara.

La victoire de la gauche, le 10 mai, n'a pas encore porté tous ses fruits diplomatiques en ce qui concerne le problème du Sahara Occidental !

Un jumelage entre une ville du Sahara et une ville française, outre l'intérêt de connaissance réciproque entre deux peuples, donne l'occasion à de larges courants d'opinion d'exprimer leur sympathie et leur soutien à un peuple qui lutte pour son indépendance.

La France, depuis le début, est directement impliquée dans ce conflit. Soutien diplomatique et matériel au Maroc, présence de techniciens (265 techniciens militaires), qui ont un rôle décisif dans la conduite de la guerre (formation de cadres, analyse des relevés...). La lutte d'indépendance du peuple sahraoui n'est pas une lutte anti-coloniale loin de nos frontières qui ne nous concerne pas !

C'est pourquoi il est important que s'exprime plus fortement le courant d'opinion favorable à l'indépendance du peuple sahraoui et qu'ainsi la diplomatie française en tienne compte.

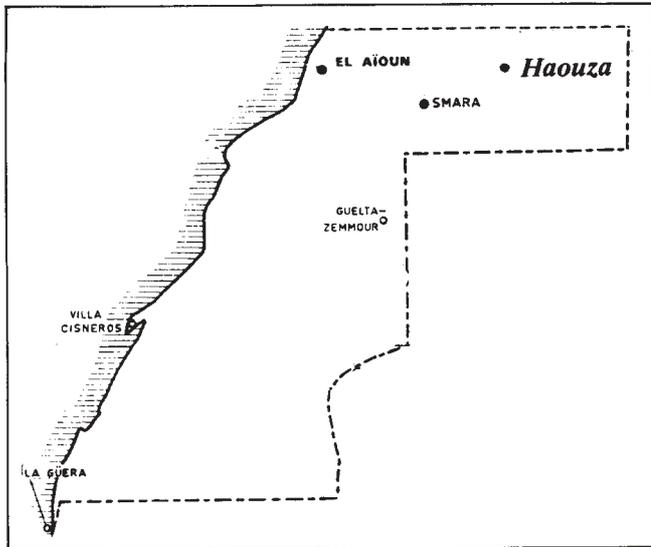
Nous espérons que le jumelage Le Mans-Haouza et tous ceux qui se développeront pourront contribuer à la mise en route d'un processus de paix.

Comité du Mans



Cérémonie officielle de jumelage à l'Hôtel de Ville du Mans

# Discours de Robert Jarry, Maire du Mans (extraits)



Mesdames, Messieurs, Chers Collègues, Chers amis,

Je suis heureux de saluer au nom du Conseil Municipal, du Comité de Jumelage, et en votre nom à tous, nos amis, Mesdames et Messieurs les Représentants de la République Arabe Sahraouie Démocratique et plus particulièrement d'Haouza, et leur souhaiter un excellent séjour dans notre ville...

Personnellement, et en votre nom à tous également, je me félicite qu'ait été prise, au Mans, l'initiative d'un premier jumelage avec une Cité du Sahara Occidental, et je remercie le Conseil du Commandement de la Révolution, d'avoir répondu à notre demande. Je me permets, Chers Amis, de vous demander de saluer, en notre nom, le Secrétaire Général du Front Polisario Mohamed Abdel Aziz, et de lui transmettre tous nos vœux de succès et de prospérité à la République Arabe Sahraouie Démocratique, et à ses habitants.

Nous savons quelles sont aujourd'hui les conditions de vie difficiles du peuple sahraoui, et nous admirons son courage et sa détermination. Poursuivre la lutte pour l'indépendance et en même temps construire déjà la société sahraouie pacifique et démocratique que vous voulez, voilà une œuvre qui demande et qui reçoit, nous le savons, la participation de tous.

C'est d'ailleurs un trait remarquable de votre entreprise que ce parti-pris démocratique, en pleine lutte ; mais c'est lui bien sûr, qui vous donne votre force et qui vous fera triompher. Comment ne pas admirer les réalisations qui sont déjà les vôtres...

Nous avons tous admiré la gentillesse, mais aussi la curiosité intellectuelle, le sens civique des jeunes que nous avons reçu en 1980. Rien d'étonnant, quand on sait comment, dès la proclamation de l'indépendance, les écoles ont été organisées avec des moyens de fortune, au début : en plein air, dans les grottes, à l'ombre des arbres, sous les tentes avec les cadres formés sur place. Les campagnes d'alphabétisation triomphent de l'analphabétisme dans la population et dans l'armée populaire...

Il serait sans doute fastidieux ici, de préciser le détail des structures démocratiques que vous avez établies.

Je veux simplement dire que vos réalisations ont été édifiées et fonctionnent grâce à la mise sur pied de Comités Populaires de base, qui assurent la participation de tous, à l'œuvre à accomplir, dans chaque ville.

Votre Constitution approuvée au 2<sup>e</sup> congrès populaire d'août 1976, qui a suivi de très près la proclamation de la République le 27 février 1976, affirme l'aspiration à une société pacifique et démocratique du peuple sahraoui. C'est sans doute ce qui nous réunit et qui favorisera la compréhension entre Manceaux et habitants de Haouza.

Les plus hautes instances internationales, O.N.U. et O.U.A., conférence des pays non alignés, ont confirmé le droit à l'autodétermination, et à l'indépendance, du peuple Sahraoui. En ces termes par exemple en ce qui concerne l'O.N.U., au cours de sa 35<sup>e</sup> session qui réaffirme le droit inaliénable du peuple du Sahara Occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la charte de l'O.N.U., à celle de l'O.U.A., et aux objectifs de la résolution 1514 de l'Assemblée Générale, ainsi que la légitimité de la lutte qu'il mène pour obtenir la jouissance de ce droit, comme le prévoient les résolutions pertinentes des Nations Unies et de l'O.U.A...

Je pense que les Manceaux ne se plaindront pas de ces quelques précisions sur le Sahara Occidental ; pour nos amis d'Haouza, il faut maintenant situer notre ville.

Le Mans, situé au cœur des confluent de la Sarthe et de l'Huisne, se trouve à mi-chemin entre Paris et l'Océan.



Robert Jarry, Maire du Mans, présente la charte de Jumelage. A sa gauche, M. Aldelkader, Préfet de la Wilaya de Smara



M. Mohamed Salem, adjoint au Maire de Haouza, lors du déjeuner offert par la ville du Mans



L'assistance observe une minute de silence après la signature des actes

(suite en page 8)

# Madame Rouxin, Présidente du Comité de Jumelage du Mans, explique le sens de cet acte de solidarité

**Les rencontres entre les élus du pays et des représentants du peuple Sahraoui sont depuis un an régulières. Quelle place ont-elles tenu dans la vie municipale et quel rôle ont-elles joué auprès de la population du Mans ?**

Les élus du Mans ont rencontré des représentants du Peuple Sahraoui, à l'occasion de l'accueil en France de jeunes Sahraouis, puis d'une délégation de femmes.

La Sarthe a reçu un groupe de vingt jeunes, hébergés dans une colonie de vacances de la Ville de Tremblay-les-Gonesses, située en Sarthe, à Saint Germain d'Arcé. A la suite de rencontres entre Madame Haudebourg, Maire Adjoint chargée des problèmes sociaux, moi-même chargée des relations publiques, et la Présidente du Comité du Mans de l'Association des amis de la RASD, la Municipalité du Mans a contribué à assurer le ravitaillement de la « colo » de nos jeunes amis.

Des rencontres ont été organisées dans des écoles, au foyer du théâtre, avec des lycéens, des jeunes et moins jeunes Manceaux. Les enfants Sahraouis avec les accompagnateurs, Monsieur Salem Kaid, représentant du F.P. en France, et les membres de l'Association de la RASD, ont été accueillis officiellement à l'Hôtel de Ville par Monsieur le Maire et des Elus.

Les vingt jeunes Sahraouis ont également passé deux jours à la mer, à Barbâtre, dans un établissement de séjour de vacances du Mans, et ils y ont côtoyé des vacanciers du 3<sup>e</sup> Age du Mans.

Je suis également allée passer un après-midi avec les jeunes, chez eux, à leur colonie, accompagnée de ma fille, et nous avons été impressionnées, l'une et l'autre, par le dynamisme de ces enfants, et la sincérité de l'amitié qu'ils nous témoignaient.

Après ces premiers contacts enrichissants, Madame Haudebourg avait répondu à l'invitation de la RASD et participé à la célébration du 5<sup>e</sup> anniversaire de la RASD. Elle aussi, a témoigné à son retour, du courage et de la détermination du peuple Sahraoui, et en même temps, de la chaleur des rapports entre les Sahraouis et les Français venus leur affirmer leur solidarité.



Enfin, la visite de deux femmes Sahraouies au Mans, elles aussi reçues officiellement à la Mairie, nous a encore rapprochés, puisqu'elles ont pu nous apporter de nouvelles preuves de l'héroïsme de toute la population, et tout particulièrement du rôle important des femmes Sahraouies dans la lutte pour l'indépendance.

Tous ces événements ont été relatés dans la presse locale, dans le journal de la Municipalité *Le Mans Notre Ville*, tous les foyers Manceaux ont donc été informés ; je pense que ces rencontres et leur popularisation avec toutes les explications auxquelles elles ont donné lieu, ont constitué une première réponse à la « désinformation » sur le peuple Sahraoui, attiré l'attention sur la situation des habitants, et donné envie de ne pas en rester là, à ceux qui avaient participé aux premiers contacts.

**Une première rencontre vient d'avoir lieu entre le comité de jumelage et un représentant du Front Polisario, en présence du Maire. Pouvez-vous rappeler les engagements abordés et nous dire en quoi ils vous paraissent importants pour une ville comme Le Mans et pour sa population ?**

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage du Mans, ayant ratifié la décision de la Commission de la Commission Administrative, d'engager un jumelage-solidarité avec une ville de la RASD, le gouvernement de la RASD, de son côté, ayant proposé la Ville de Haouza comme ville jumelée, il restait à définir la nature des contacts possibles et les moyens de les réaliser.

Monsieur Salem Kaid, le bureau du Comité du Jumelage et les représentants de l'Association des amis de la RASD, ont mis sur pied un programme de « rencontres », qui suppose la participation effective des uns et des autres. Bien sûr, Le Mans recevra Haouza, délégation de représentants et groupes de jeunes en vacances ; bien sûr, Le Mans enverra des colis-solidarité en fonction des besoins de Haouza ; mais Haouza recevra aussi une délégation du Mans et des jeunes pour quelques jours.

Des correspondances collectives de classe à classe sont envisagées, de même que des courriers réguliers entre les deux Villes.

Ainsi, les Manceaux seront partie prenante à différents degrés dans cet échange, ils auront des informations sur une civilisation qu'ils connaissent très

peu, sur un pays qu'ils situent encore mal aujourd'hui, sur la vie de tous les jours d'un peuple en guerre, qui prépare l'avenir.

Ainsi les Manceaux seront partie prenante à différents degrés dans cet échange, ils auront des informations sur une civilisation qu'ils connaissent très peu, sur un pays qu'ils situent encore mal aujourd'hui, sur la vie de tous les jours d'un peuple en guerre, qui prépare l'avenir.

Les Manceaux seront d'autant plus concernés que le Comité de Jumelage envisage des expositions, kermesse, soirées de solidarité au cours desquelles la vie des habitants d'Haouza sera évoquée, les productions présentées et même vendues, la culture dévoilée grâce au groupe folklorique qui pourra être présent.

Je crois que nous n'avons pas fini de découvrir la richesse des contacts possibles, et les bienfaits pour les uns et les autres, car il est certain que ces premières initiatives donneront naissance à d'autres idées, afin d'amener au maximum l'ensemble des deux populations au jumelage.

#### **Pourquoi le comité de jumelage du**

#### **Mans a-t-il pris la décision de se jumelé avec un peuple en guerre ? Pensez-vous qu'il soit souhaitable et possible que d'autres villes suivent votre exemple ?**

Le comité de Jumelage du Mans qui a développé les relations de jumelage existantes avant 1977 entre Paderbor (RFA) et Bolton (Grande-Bretagne), avait décidé de rechercher des relations avec une Ville d'un pays socialiste, et une Ville d'un pays dit du Tiers-Monde.

Les rencontres de l'année dernière avec des représentants du peuple Sahraoui m'ont donné l'idée de proposer le jumelage pour une solidarité plus active, en profondeur avec ce peuple en guerre.

Peuple en guerre, c'est vrai, en guerre à son corps défendant, et pour son indépendance, et bien vivant, malgré les épreuves qu'il a subies et subit encore ; un peuple en guerre, certes, mais qui justement au milieu de la guerre même prépare la vie en temps de paix, et s'organise dès maintenant, démocratiquement, pour la paix, à partir de ses traditions, de ses particularités, mais en tenant compte de l'époque actuelle.

N'est-ce pas un peuple qui mise sur

l'avenir, et en ce sens n'avons-nous pas beaucoup à en apprendre ?

Nous n'avons pas de conseils, ni de leçons à donner aux Villes Françaises, bien sûr, mais à partir de notre conviction que ce jumelage est enrichissant pour nous, et qu'il donne un sens exact au mot « solidarité », nous ne pourrions que souhaiter à de nombreuses villes françaises d'avoir la même bonne idée.

#### **Comment envisagez-vous l'accueil prochain des enfants ?**

Nous cherchons les moyens de leur assurer la sécurité, le confort, mais aussi des activités qui leur permettront de rencontrer d'autres jeunes, d'autres enfants. La forme d'accueil n'est pas encore définie, nous pourrions peut-être diversifier les lieux de séjours. En tout cas, nous avons deux objectifs : qu'ils se reposent, qu'ils se détendent, qu'ils s'épanouissent grâce à quelques semaines dans un milieu serein et joyeux ; et que, à travers Le Mans, et les Manceaux, ils puissent connaître la France et les Français, tels qu'ils sont, et notre vie telle qu'elle est réellement, avec nos problèmes et nos espoirs, grâce aux contacts qu'ils auront avec les jeunes de leur âge.

Le Mans, janvier 1982

(suite de la page 6)

Notre ville appartient à la région des Pays de Loire, elle en est la seconde cité après Nantes. Elle est le chef-lieu du département de la Sarthe, et le point de rencontre de deux types de développement : élevage et agriculture, et côtoie un milieu industriel, surtout concentré autour du Mans...

Le Mans a subi bien des invasions très convoitées à cause de sa situation, le Mans a connu les Romains, les Normands, les Barbares, les Anglais, etc.

Je n'énumère pas et ne décris pas, vous aurez l'occasion de parcourir et de visiter. Vous verrez les espaces divers de la ville, dans laquelle se côtoient les petites maisons individuelles, qui ont la faveur des habitants, et les grands ensembles construits après la guerre, que nous sommes en train de réhabiliter, pour y améliorer la qualité de la vie.

Le Mans jouit d'une économie équilibrée : industries mécaniques et automobiles, du bâtiment, industries ferroviaires, chimiques, constructions électriques, confection, nombreuses activités de banques, d'assurances, de transports, activités commerciales partagées entre le petit commerce et les grandes surfaces.

Nous pouvons dire que notre ville est une ville verte, avec parcs, jardins, promenades, coins repos et coins de jeux et depuis 1977, notre municipalité s'efforce d'y rendre la vie plus agréable aux familles, grâce au développement ou à la création de services sociaux, culturels, sportifs, et la construction de nouveaux équipements pour toute la population.

Bien sûr, on chercherait en vain, à comparer le Mans et Haouza — mais justement ces différences de paysages, de productions, de culture, de mode de vie, sont facteurs d'enrichissements réciproques, comme le souligne la Charte de Jumelage que nous allons ratifier.

Ce jumelage parti de l'idée qu'il fallait trouver des formes permanentes de développement, de la solidarité entre le Mans et le peuple sahraoui, doit susciter la curiosité, l'intérêt amical des deux populations, l'une pour l'autre.

Il ne s'agit, en aucun cas pour nous, de considérer que l'une

apporte, et l'autre reçoit, puisque les deux villes ont beaucoup à gagner dans l'échange réel : l'énergie et le courage, les moyens de lutte d'Haouza, seront renforcés par l'aide morale et matérielle des Manceaux, qui comprendront mieux en échange la valeur de l'indépendance et le prix de la liberté.

Un projet de programme a déjà été établi, qui suppose la participation effective des uns et des autres. Bien sûr, le Mans recevra Haouza. Bien sûr le Mans enverra des colis solidarité, en fonction des besoins de Haouza, mais Haouza a proposé de recevoir aussi une délégation du Mans, pour quelques jours, des correspondances régulières de classe à classe sont envisagées, de même que des courriers entre les deux villes.

Ainsi les Manceaux seront partie prenante à différents degrés dans cet échange, ils auront des informations sur une civilisation qu'ils connaissent très peu, sur un pays qu'ils situent encore mal aujourd'hui, sur la vie de tous les jours d'un peuple en guerre, qui prépare l'avenir.

Les Manceaux seront d'autant plus concernés, que le Comité de Jumelage, envisage des expositions, kermesses, soirées de solidarité au cours desquelles la vie des habitants d'Haouza sera évoquée, les projections présentées, et même vendues, la culture dévoilée grâce au groupe folklorique qui pourra être présent.

Je crois que nous n'avons pas fini de découvrir la richesse des contacts possibles, et les bienfaits pour les uns et les autres, car il est certain que ces premières initiatives donneront naissance à d'autres idées, afin d'associer au maximum l'ensemble des deux populations au jumelage.

Enfin, puisque je souhaite que nous puissions fêter le plus tôt possible la libération totale et l'indépendance d'Haouza rendu à la paix, je forme le vœu que notre jumelage contribue à inciter le gouvernement français à reconnaître la R.A.S.D., à stopper les livraisons d'armes et l'aide de ses techniciens à l'armée marocaine, à demander que le Maroc accepte de négocier la paix, le retrait de ses troupes, et l'organisation d'un référendum général et régulier.

La paix, la reconnaissance, l'identité du peuple sahraoui, le bonheur pour les habitants d'Haouza revenus chez eux.

Voici les souhaits que nous formulons en ce début d'année et à la réalisation desquels nous espérons que ce jumelage contribuera.

# NOUVELLES DE L'ASSOCIATION

## Manifestation de l'AFASPA

L'évolution de la guerre de libération nationale au Sahara Occidental a fait l'objet d'une conférence d'information organisée par l'Association française de solidarité avec les peuples d'Afrique (AFASPA).

Au cours de leurs interventions, le député communiste M. Odru, le secrétaire général de l'AFASPA, M. Dominique Lecoq, et le représentant du POLISARIO, M. Salem, ont évoqué les derniers événements concernant le combat du peuple sahraoui. A ce titre, ils ont mis en relief le récent vote de l'ONU qui, en demandant des négociations directes entre le Maroc et le POLISARIO, impulse le processus tendant à l'autodétermination et à l'indépendance du Sahara Occidental. Cependant, les orateurs ont souligné avec inquiétude la nouvelle interférence américaine dans la région alors que se précise une perspective de paix.

D'autre part, les participants à la Conférence ont déploré le vote d'abstention de la France durant le dernier scrutin

intervenu à la commission de décolonisation des Nations Unies.

Dans une résolution adoptée à l'issue de la conférence, les participants souhaitent que le gouvernement français reconsidère sa position lors du vote en séance plénière de l'Assemblée générale de l'ONU en se prononçant en faveur de la résolution adoptée en commission. Les participants ont adopté une autre résolution demandant au secrétaire général de l'OUA et à celui de l'ONU de prendre les mesures nécessaires pour appliquer les résolutions et permettre au peuple sahraoui d'accéder à l'indépendance.

Le Comité de Saint Chamond de l'A.A.R.A.S.D. a organisé au Centre social de Fonsala une réunion publique d'information sur la lutte du peuple sahraoui le 17 décembre dernier. Au cours de la soirée l'histoire récente de la R.A.S.D. a été retracée en particulier grâce à un montage diapositive. L'assistance nombreuse et intéressée s'est informée sur les derniers développements de cette lutte.

## Un nouveau film "Vivre au Sahara"

Quels sont les enjeux du conflit au Sahara occidental ? L'autodétermination du peuple sahraoui est à l'ordre du jour. Quel est ce peuple ? Pourquoi se bat-il pour un désert ?

Un nouveau document produit par les *Films du Village* vient de sortir. Il s'efforce de répondre aux questions posées ci-dessus en reprenant l'histoire de ces dernières années du peuple sahraoui et à travers la lutte contre le Maroc analyse les enjeux de cette guerre et la naissance de l'unité culturelle et politique de ce peuple.

Nous recommandons vivement ce film aux comités et adhérents organisant des réunions, en s'adressant aux :

### Films du Village

5, passage Montgallet, 75012 Paris  
Tél. : 628.45.90

Un film de 52 minutes — 16 mm — couleur — son optique. Copies disponibles : standard française Carrette Pal Umatic.

## MATÉRIEL DIFFUSÉ PAR L'ASSOCIATION

### Publications

SAHARA INFO :	
Mensuel. A ce jour, 59 numéros sont parus.	
L'abonnement pour un an	60,00 F
MEMORANDUM :	
Relatif à la proclamation de la R.A.S.D.	3,00 F
UN PEUPLE ACCUSE :	
L'exode des Sahraouis en 1975 et 1976. Brochure photos réalisée par le Croissant Rouge Sahraoui (64 pages)	12,00 F
TRIBUNAL DES PEUPLES :	
Avis consultatif du 11 novembre 1979	10,00 F

### Posters — affiches

POSTER « El Ouali Mustapha Sayed » (sérigraphie)	10,00 F
AFFICHE DE LA R.A.S.D.	3,00 F
POSTER à la mémoire des martyrs (3 couleurs, en arabe)	6,00 F
AFFICHE « Peuple sahraoui, une lutte de libération »	2,00 F
POSTER femmes sahraouies (4 couleurs)	15,00 F
AFFICHE « Soutien à l'accord de paix mauritano-sahraoui »	1,00 F
POSTER réalisé par une artiste chilienne	25,00 F
MUSIQUE SAHRAOUIE, la cassette	20,00 F

### Autocollants

De soutien au Front Polisario (4 couleurs), la pièce	1,00 F
4 <sup>e</sup> congrès du Front Polisario (4 couleurs), la pièce	1,00 F

### Livres

« Front Polisario, l'âme d'un peuple », par Ahmed Baba Miske, 384 p. (Editions Rupture. Prix : 45 F + 7,20 F de port).	
« Sahara occidental, un peuple et ses droits », colloque de Massy des 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> avril 1978, 200 p. (Editions l'Harmattan. Prix : 46 F + 5 F de port).	
Version arabe du Colloque de Massy. 112 p. (15 F + 5 F de port).	
« Sahara occidental, un enjeu pour le nord-ouest africain », par Elsa Assidon. 160 p. (Editions Maspero. Prix : 38 F + 5 F de port).	
« Les enfants du Polisario », par Djamilia Olivési. 140 p. (Editions des Femmes. Prix : 60 F + 7,20 F de port).	
« Sahara occidental, la lutte d'un peuple », par Rencontre et développement. 78 p. (Prix : 12 F + 5 F de port).	
« Escuchando tu historia, chants d'histoire et de vie pour des roses des sables », (Editions l'Harmattan, par Nabil Farès. 172 p. Prix : 44 F + 5 F de port).	

Passez vos commandes à l'Association « Les Amis de la RASD »  
BP 236 - 75264 PARIS CEDEX 06 - CCP 19303 94 K PARIS

# 7<sup>ème</sup> Conférence européenne de soutien au peuple sahraoui (Santpoort-Hollande)

## 3 et 4 octobre 1981

Cette année, la 7<sup>ème</sup> Conférence européenne de Coordination des Comités de soutien à la lutte du peuple sahraoui était organisée par le Comité hollandais et s'est tenue près d'Amsterdam, à Santpoort, les 3 et 4 octobre derniers. Plus de 40 personnes ont participé à ces travaux. Le Front Polisario y était représenté par Salec Boubih, ministre de la Santé de la R.A.S.D., Ouadadi, président du Croissant Rouge Sahraoui, Cheik Ould Doua, représentant du Croissant Rouge Sahraoui à Alger, Fadel Ismaël et Karim représentants du Front Polisario en Europe et au Bénélux.

Présidée par P. Galand, du Comité belge, la conférence réunissait les Associations d'Aragon, de France, des Canaries, les Comités de Suède, d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre, de Suisse, du Portugal, de Belgique, de Hollande, ainsi que les organisations suivantes : Service Caritas d'Algérie, l'Appel (France), Rencontre et Développement d'Alger, NOVIB (Hollande), la Ligue pour le Droit des Peuples d'Italie, OXFAM d'Angleterre et de Belgique, Médico-International et Brech Statt Strauss d'Allemagne.

Les débats et travaux de la Conférence ont été centrés essentiellement autour de deux pôles : la nouvelle situation politique et la poursuite de l'aide humanitaire.

Sur le plan humanitaire, les efforts déployés ces dernières années ont permis de réaliser de réels progrès dans tous les secteurs, et notamment ceux de la santé, de l'enseignement, de la nourriture et de l'artisanat qui représentent des domaines prioritaires. Les organisations ont assuré le F.P. de la continuité de leurs actions afin de pouvoir

assurer au maximum de leurs possibilités les besoins des réfugiés sahraouis. Elles se sont engagées dans des programmes d'actions (envoi de proto-céréales, gofio, matériel médical, équipement artisanal et scolaire) en fonction des nécessités exprimées par le Ministère de la Santé et le Croissant Rouge Sahraoui.

Sur le plan politique, après que le F.P. nous ait commenté la situation nouvelle, liée entre autres à la résolution adoptée par le dernier sommet de l'OUA à Nairobi, ainsi que de la décision du comité de mise en œuvre d'organiser et de conduire le référendum d'autodétermination au Sahara occidental, plusieurs thèmes se sont dégagés qui doivent inspirer la poursuite de l'action politique : faire reconnaître le F.P. par les différents gouvernements d'Europe, presser le

Maroc de négocier avec le F.P., faire cesser les livraisons d'armes au Maroc, et collecter toutes les informations à ce sujet ainsi que sur la question des prisonniers et disparus sahraouis au Maroc.

Plusieurs perspectives d'actions, en liaison bien sûr avec les thèmes énoncés ci-dessus, ont été retenues : tournée européenne de peintures et d'artistes, appel signé par des parlementaires de chaque pays, et à envoyer lors de la réunion de l'ONU, protestation en novembre auprès du Maroc et de l'Espagne lors de l'anniversaire de l'Accord de Madrid...

Les travaux se sont conclus sur l'adoption de différentes résolutions.

Philippe RICHE



*La 7<sup>ème</sup> conférence européenne de soutien au peuple sahraoui a réuni aux Pays-Bas les délégués en provenance de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de l'Espagne, de France, de Grande-Bretagne, de l'Italie, des Pays-Bas, du Portugal, de Suède et de Suisse.*

*Les délégués se sont informés de la situation qui prévaut actuellement au Sahara Occidental et des récentes évolutions de la question sahraouie au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine — O.U.A.*

*Ils se sont attachés à définir en conséquence les nouvelles exigences de la solidarité internationale et particulièrement européenne.*

*La Conférence prend acte des résolutions positives du 18<sup>ème</sup> sommet de l'O.U.A. à Nairobi-Kenya en juin 1981 et du Comité de mise en œuvre sur le Sahara Occidental réuni à Nairobi du 24 au 26 août 1981, en application de la résolution A4G/RESI 03 (XVIII).*

*La Conférence prend acte des résolutions positives du 18<sup>ème</sup> sommet de l'O.U.A. d'autodétermination libre, général et régulier qui permettra au peuple du Sahara Occidental de se prononcer librement et démocratiquement sur l'avenir de son territoire. Elle considère qu'il s'agit d'une étape déterminante sur la voie d'une solution négociée du conflit au Sahara Occidental en vue de faire aboutir le processus de décolonisation volontairement interrompu par l'Espagne et le Maroc.*

*La Conférence dénonce la politique d'agression et d'occupation contre le territoire de la RASD que poursuit le gouvernement du Maroc. Les aternoiements du Roi du Maroc, ses interprétations mensongères des décisions du comité de l'O.U.A., de mise en œuvre sur le Sahara Occidental, ses hésitations à rejoindre la table des négociations constituant un frein au processus en cours et à la volonté de paix et de respect des droits des peuples à disposer d'eux-mêmes proclamée par toute l'Afrique.*

*La Conférence réaffirme qu'elle s'est prononcée :*

*— pour le retrait immédiat des troupes marocaines de tout le territoire de la RASD ;*

*pour des négociations directes entre les deux parties au conflit : le Front*

*Polisario et le gouvernement marocain.*

*La Conférence appelle les gouvernements européens à adopter une conduite qui permette l'accélération du processus mis en route par l'OUA :*

*— en suspendant toute livraison d'armes et en s'abstenant d'accorder leur soutien au Maroc tant que celui-ci ne se conforme pas aux résolutions de l'OUA et de l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies — ONU ;*

*— en se prononçant clairement à la veille de la 36<sup>ème</sup> session de l'Assemblée Générale de l'ONU dans l'esprit de la résolution 35/19 adoptée en novembre 1980 par l'assemblée de la 35<sup>ème</sup> session ;*

*— en s'associant activement à l'ONU pour que celle-ci arrête le plus rapidement les moyens de mise en œuvre du référendum d'autodétermination ;*

*— en reconnaissant, comme l'ont fait cinquante pays de la Communauté Internationale, la République Arabe Sahraouie Démocratique — RASD ;*

*— En exigeant du Maroc la libération immédiate de tous les détenus sahraouis retenus prisonniers par les Marocains.*

*La Conférence a développé un programme d'actions pour l'année 81-82 en vue d'associer les comités de soutien et plus largement, les organisations non gouvernementales et les responsables politiques de l'Europe à la lutte du peuple sahraoui pour la libération totale de son territoire national et pour que la RASD occupe la place qui lui revient parmi les nations libres et souveraines.*

*La Conférence a coordonné les exigences d'un programme d'aide internationale afin d'apporter un concours solidaire aux efforts réalisés par le Front Polisario et la RASD pour la promotion de l'éducation, de la santé, de l'alimentation, du logement et de l'artisanat des populations sahraouies.*

*La Conférence a adopté à la fin de ses travaux une série de résolutions dont les textes sont joints au présent communiqué. Elle a décidé que la prochaine conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui se tiendra en Grande-Bretagne au mois d'octobre 1982.*

## NOUVELLE VICTOIRE DU PEUPLE SAHRAOUI A L'ONU

Nous publions ci-dessous le texte intégral adopté par l'A.G. de l'ONU au cours de sa trente-sixième session.

Nous rappelons à nos lecteurs que le secrétaire général de l'Association s'était rendu à New-York afin d'y intervenir devant la Commission de décolonisation de l'ONU. Il était également chargé de remettre au secrétaire général de l'ONU, Monsieur Kurt Waldheim, un *Appel pour le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui*, signé par une centaine de parlementaires des pays d'Europe occidentale.

La résolution de l'ONU dont nous donnons ci-dessous le texte intégral a été adoptée par 76 voix pour, 54 abstentions et 8 contre.

Du côté français avaient signé les parlementaires suivants :

**Socialistes** : Jean-Claude BATEUX, Jean-Michel BELORGEY, Denise CACHEUX, Michel CARTELET, Robert CHAPUIS, Raymond DOUYERE, Lydie DUPUY, Claude EVIN, Alain JOURNET, Jean-Pierre LE COUADIC, Jean-Yves LE DRIAN, François MORTELETTE, Véronique NEIERTZ, Bernard PARMANTIER, Christian PIERRET, Charles PISTRE, Roger ROUQUETTE, Alain VIVIEN.

**Apparentée socialiste** : Gisèle HALIMI.

**Communiste** : Roland RENARD, Guy SCHMAUS.

**Apparenté communiste** : Ernest MOUTOUSSAMY.

### Résolution adoptée par l'A.G. de l'ONU le 24 novembre 1981

*L'Assemblée générale,*

*Ayant examiné de manière approfondie la question du Sahara occidental,*

*Rappelant le droit inaliénable de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et dans la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, en date du 14 décembre 1960, contenant la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux,*

*Rappelant sa résolution 35/19 du 11 novembre 1980, relative à la question du Sahara occidental,*

*Ayant examiné le chapitre pertinent du rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux (A/36/23 (Partie V), chap. IX),*

*Ayant entendu les déclarations relatives à la question du Sahara occidental, notamment celle du représentant du Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro,*

*Rappelant sa résolution 35/117 du 10 décembre 1980, relative à la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine,*

*Prenant acte de la décision prise par la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine lors de sa dix-huitième session ordinaire, tenue à Nairobi du 24 au 27 juin 1981, d'organiser sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental un référendum d'autodétermination général et régulier du peuple du Sahara occidental,*

*Prenant acte de la décision adoptée par le Comité de mise en œuvre de l'Organisation de l'unité africaine au cours de la réunion tenue à Nairobi du 24 au 26 août 1981, relative à la mise en place de mécanismes appropriés permettant au peuple du Sahara occidental de se prononcer librement et démocratiquement sur son avenir,*

1. **Réaffirme** le droit inaliénable du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément à la Charte des Nations Unies, à la charte de l'Organisation de l'unité africaine et aux objectifs de la résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et de l'Organisation de l'unité africaine ;

2. **Se félicite** des efforts déployés par l'Organisation de l'unité africaine et son comité de mise en œuvre en vue de promouvoir une

*solution juste et définitive de la question du Sahara occidental ;*

3. **Prend acte** de la décision de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine d'organiser sur l'ensemble du territoire du Sahara occidental un référendum d'autodétermination général et régulier du peuple du Sahara occidental ;

4. **Se félicite** des mesures arrêtées par le Comité de mise en œuvre de l'Organisation de l'unité africaine en vue d'organiser et de conduire ledit référendum ;

5. **Lance un appel** aux deux parties au conflit, le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro, pour observer un cessez-le-feu conformément aux décisions de l'Organisation de l'unité africaine et de son comité de mise en œuvre ;

6. **Appelle** à cet effet le Maroc et le Frente Popular para la Liberación de Saguia el-Hamra y de Río de Oro, à engager des négociations en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat et de conclure un accord de paix permettant l'application juste d'un référendum d'autodétermination général, libre et régulier au Sahara occidental ;

7. **Réaffirme** la détermination de l'Organisation des Nations Unies de coopérer pleinement avec l'Organisation de l'unité africaine dans l'organisation juste et impartiale dudit référendum ;

8. **Prie**, à cet effet, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de prendre les mesures nécessaires pour assurer une participation de l'Organisation des Nations Unies à l'organisation et à la conduite dudit référendum et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité, y compris sur les mesures nécessitant une décision du Conseil de sécurité ;

9. **Prie instamment** le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de collaborer étroitement avec le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine pour l'application des décisions de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine et du Comité de mise en œuvre, ainsi que de la présente résolution ;

10. **Demande** au Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de continuer à examiner la situation au Sahara occidental en tant que question prioritaire et de faire rapport à ce sujet à l'Assemblée générale lors de sa trente-septième session.

Nous reprenons ci-dessous la publication du *Mois au Sahara*, en rattrapant notre retard, du fait que cette rubrique n'avait pas paru dans le précédent numéro.

**16 mai 1981** : Signature d'un accord de coopération nucléaire entre le Maroc et les Etats-Unis.

**25 mai** : Entretien au Maroc entre Hassan II et Francis West, secrétaire adjoint américain à la Défense chargé des affaires de sécurité internationale.

**Juin** : Visites successives à Rabat de James Edwards, Secrétaire américain à l'Energie, Franck Carlucci, Secrétaire adjoint américain à la Défense, et Thomas Hammer, Secrétaire adjoint à l'Agriculture. Plusieurs séjours du général Vernon Walters, envoyé spécial de Ronald Reagan (plus particulièrement chargé des ventes d'armes américaines).

**17 juin** : Rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Libye.

**20 juin** : Grève générale et émeutes à Casablanca, violemment réprimées. L'opposition annonce plus de 200 morts. 500 personnes au moins sont inculpées.

**28 juin** : Rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et la Mauritanie.

**28 juin** : Le sommet de l'O.U.A. adopte, à Nairobi, une résolution en 8 points sur le Sahara occidental (voir page ).

**15 juillet** : Le Front POLISARIO rappelle que l'ouverture de négociations directes avec le Maroc et le retrait des troupes et de l'administration marocaines du Sahara occidental sont des conditions nécessaires pour l'application du référendum d'autodétermination.

**6 août** : Une délégation du Front POLISARIO reçue, à Paris, au Quai d'Orsay et au siège du parti socialiste.

**9 août** : Claude Cheysson affirme à Rabat que la France s'en tiendra à une « neutralité totale » concernant le problème du Sahara occidental. « Ce qui est important, ajoute-t-il, c'est la reconnaissance du droit à l'autodétermination du peuple sahraoui ».

**15 août** : Violente attaque du Front POLISARIO contre les troupes marocaines à Lemsyed.

**19 août** : Création au Maroc d'un « Conseil spécial consultatif » chargé des questions sahariennes.

**20 août** : Hassan II déclare que le référendum au S.O. ne peut être que « confirmatif » de l'intégration au Maroc.

**23 août** : — Attaque du Front POLISARIO près de la localité de Toureght, à 60 km au nord de Smara. Le Front POLISARIO annonce par ailleurs une série d'attentats à El Aioun.

— Le Front POLISARIO accuse le gouvernement espagnol de livrer des cartes d'identité vierges aux autorités marocaines en prévision du référendum au S.O.

**25 août** : Réunion, à Nairobi, d'un mini-sommet de l'O.U.A. sur le Sahara occidental (Mali, Guinée, Kenya, Soudan, Tanzanie, Sierra-Leone, Nigéria). Les présidents algérien et mauritanien, le secrétaire général du Front POLISARIO et Hassan II sont entendus. Une résolution est adoptée. Elle définit les modalités d'un cessez-le-feu et d'un référendum d'autodétermination. Le retrait des troupes et de l'administration marocaines n'est pas mentionné. Envoi d'une force de maintien de la paix et d'une « administration impartiale intérimaire » préconisés. Un Comité de mise en œuvre organisera le référendum. Des négociations en vue d'un cessez-le-feu se dérouleront sous ses auspices.

**26 août** : Dans un communiqué publié à Nairobi, le Front POLISARIO invite le Maroc à entamer immédiatement des négociations.

**8 septembre** : Au Maroc, arrestation puis condamnation des leaders de l'USFP après la publication d'un document critiquant la « mollesse » de l'attitude marocaine à Nairobi et réclamant l'organisation d'un référendum au Maroc sur les décisions de l'O.U.A. concernant le S.O.

**13 octobre** : Importante bataille à Guelta-Zemour. Le Front POLISARIO oblige les troupes marocaines à quitter la ville.

**11 novembre** : Francis West, secrétaire adjoint américain à la Défense, à nouveau au Maroc, accompagné d'une délégation militaire de haut rang. Il annonce l'augmentation de l'aide militaire américaine au Maroc.

**24 novembre** : L'Assemblée générale des Nations Unies adopte deux résolutions. L'une demande au Maroc et au Front POLISARIO d'engager des négociations en vue d'établir un cessez-le-feu immédiat et de conclure un accord de paix permettant la mise en œuvre d'un référendum d'autodétermination. L'autre invite le Secrétaire général de l'ONU à assister le Comité de mise en œuvre de l'O.U.A. dans l'accomplissement de son mandat.

**30 novembre** : Visites au Maroc de l'amiral Bobby Inman, Directeur adjoint de la C.I.A., et du général James Williams, Directeur de l'Agence de Défense américaine.

**3 décembre** : Séjour au Maroc du Secrétaire américain à la Défense, Caspar Weinberger. On déclare de source

autorisée que les Etats-Unis envisagent de fournir une aide militaire de 30 millions de dollars au Maroc et d'assurer l'entraînement de ses forces terrestres et aériennes.

**3 décembre** : Le ministère français des Relations Extérieures déclare que le Front POLISARIO peut ouvrir un Bureau à Paris comme il le veut, sous la forme d'une association.

**14 décembre** : Dans une lettre adressée au secrétaire général du Front POLISARIO, Jacques Fournier, le Secrétaire général adjoint de l'Elysée, affirme que « la France considère que le peuple sahraoui doit pouvoir se prononcer librement sur son destin » et « souhaite qu'aucune interférence extérieure ne vienne retarder le rétablissement de la paix » dans la région.

**18 décembre** : L'ambassadeur américain au Maroc déclare que les Etats-Unis ont pris « un certain nombre de mesures concrètes » pour soutenir militairement le Maroc.

**21 décembre** : Visite au Maroc de Charles Percy, président de la Commission des affaires étrangères du Sénat américain.

## PENSEZ A ADHÉRER !

### L'Association ne peut fonctionner que grâce à votre cotisation

Merci

# ADHÉREZ POUR L'ANNÉE 1982

ADHÉSION A L'ASSOCIATION (Abonnement inclus) = 100 F  
ABONNEMENT SEUL = 60 F

Je soussigné :

Nom et prénom ..... Profession .....

Adresse .....

adhère à l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

Je verse — la cotisation annuelle de 100 F (abonnement à Sahara Info compris).

Etudiants, chômeurs : 50 F

— l'abonnement annuel de 60 F

— la cotisation de soutien de F

en CCP ou chèque bancaire à l'ordre de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique.

BP. 236 — 75264 Paris Cedex 06 — CCP. 19 303.94 K Paris.